

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 27 bis avenue de la République
28600 LUISANT

R.C.S. : CHARTRES 329 295 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

2 Rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.25.15.15
Email : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de l'association **ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 18 avril 2024

FITECO,

Commissaire aux Comptes

Séverine NEYEN
Associée



COMPTES ANNUELS

ANNEXES



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	359 071.33	(17 148.21)	341 923.12	340 114.92
Terrains	159 523.27		159 523.27	
Constructions	155 905.99	(3 646.65)	152 259.34	
Install. techniques, matériel et outillage industriels				1 714.92
Autres immobilisations corporelles	43 642.07	(13 501.56)	30 140.51	327 400.00
Immobilisations corporelles en cours				11 000.00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 420.00		10 420.00	11 430.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 420.00		10 420.00	10 160.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 270.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	369 491.33	(17 148.21)	352 343.12	351 544.92
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	11 532.10		11 532.10	12 435.54
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	11 532.10		11 532.10	12 435.54
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	461 622.24		461 622.24	472 884.23
Valeurs mobilières de placement	30 000.00		30 000.00	30 000.00
Disponibilités	431 622.24		431 622.24	442 884.23
Charges constatées d'avance	672.06		672.06	1 077.08
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	473 826.40		473 826.40	486 396.85
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	843 317.73	(17 148.21)	826 169.52	837 941.77
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	695 685.79	435 127.61
Réserves statutaires ou contractuelles	645 685.79	385 127.61
Réserves pour projet de l'entité	50 000.00	50 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 385.15)	260 558.18
Situation nette (sous total)	694 300.64	695 685.79
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	694 300.64	695 685.79
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	84 242.37	97 825.32
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84 242.37	97 825.32
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTEs	47 626.51	44 430.66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 889.63	22 158.74
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	3 554.14	8 143.49
Dettes fiscales	324.00	302.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 858.74	13 826.43
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	131 868.88	142 255.98
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	826 169.52	837 941.77

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	10 552.00	12 000.00	(1 448.00)	-12.07 %
Ventes de biens et services	2 636.00	4 033.02	(1 397.02)	-34.64 %
Ventes de biens	30.00	424.02	(394.02)	-92.92 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 606.00	3 609.00	(1 003.00)	-27.79 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	4 742.00	8 625.00	(3 883.00)	-45.02 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	185 685.55	196 675.63	(10 990.08)	-5.59 %
Dons manuels	185 685.55	195 175.63	(9 490.08)	-4.86 %
Mécénats		1 500.00	(1 500.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	92 943.42	340 673.03	(247 729.61)	-72.72 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	538.36		538.36	
Utilisations des fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres produits	17.77	885.96	(868.19)	-97.99 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	297 115.10	577 892.64	(280 777.54)	-48.59 %
Achats de marchandises	85.84	71.94	13.90	19.32 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	150 846.47	130 380.13	20 466.34	15.70 %
Aides financières	79 832.23	122 904.05	(43 071.82)	-35.05 %
Impôts, taxes et versements assimilés	2 612.22	863.22	1 749.00	
Salaires et traitements	29 552.37	35 393.09	(5 840.72)	-16.50 %
Charges sociales	10 970.86	13 831.69	(2 860.83)	-20.68 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 039.44	575.93	9 463.51	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	17 927.16	14 350.04	3 577.12	24.93 %
CHARGES D'EXPLOITATION	301 866.59	318 370.09	(16 503.50)	-5.18 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(4 751.49)	259 522.55	(264 274.04)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	272.70	175.05	97.65	55.78 %
Autres intérêts et produits assimilés	3 755.83	1 321.58	2 434.25	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	4 028.53	1 496.63	2 531.90	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 685.13	370.00	1 315.13	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	1 685.13	370.00	1 315.13	
RÉSULTAT FINANCIER	2 343.40	1 126.63	1 216.77	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(2 408.09)	260 649.18	(263 057.27)	
Sur opérations de gestion	4 233.51		4 233.51	
Sur opérations en capital	10 000.00		10 000.00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 233.51		14 233.51	
Sur opérations de gestion	1 011.19		1 011.19	
Sur opérations en capital	11 875.38		11 875.38	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 886.57		12 886.57	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 346.94		1 346.94	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	324.00	91.00	233.00	
TOTAL DES PRODUITS	315 377.14	579 389.27	(264 012.13)	-45.57 %
TOTAL DES CHARGES	316 762.29	318 831.09	(2 068.80)	-0.65 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(1 385.15)	260 558.18	(261 943.33)	
Dons en nature		1 130.00	(1 130.00)	
Prestations en nature				
Bénévolat	45 844.00	35 183.00	10 661.00	30.30 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	45 844.00	36 313.00	9 531.00	26.25 %
Secours en nature		1 130.00	(1 130.00)	
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	45 844.00	35 183.00	10 661.00	30.30 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	45 844.00	36 313.00	9 531.00	26.25 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	10
3.1.7 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

L'association a emménagé dans ses locaux acquis en 2022 le 20 janvier 2023, date de déclenchement du début des amortissements du bâtiment. Il figure donc dans les comptes des charges d'amortissement qui viennent en remplacement de la location immobilière précédente.

En 2022, l'association a bénéficié d'un versement d'une assurance vie de 266 k€, ce qui explique la différence au niveau de la variation des ressources et du résultat de fin d'année. Cette somme a permis de financer partiellement l'acquisition des nouveaux locaux.

Durant l'exercice 2023, l'association a connu un turn-over de son équipe administrative. Cette situation a engendré une réorganisation administrative mais également une perte d'information qui a notamment eu des conséquences sur le niveau de la répartition des dépenses et des heures salariés entre les différents axes : mission sociale, recherche et fonctionnement. La majorité des postes ayant été fléchés en fonctionnement sans reconstituer de nouvelles clefs de ventilation analytique. Ce travail est en cours de réalisation pour l'exercice 2024.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

RAS

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	347 319	23 723	11 971	359 071
Immobilisations financières	11 430	260	1 270	10 420
Total	358 749	23 983	13 241	369 491

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	23 723	11 971
amenagt bureau	23 723	
garage		11 971
Immobilisations financières	260	1 270
parts sociales	260	1 270
→ ...		
Total	23 983	13 241

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	7 204	9 944		17 148
Amort.Immobilisations financières				
Total	7 204	9 944	0	17 148

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 160	260		10 420
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 270		1 270	0
Total	11 430	260	1 270	10 420

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	11 463	11 463	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	672	672	
Total	12 135	12 135	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	244 380	
Livrets et comptes épargne	187 239	3 756
Comptes à terme Caisse	30 000	
Total	461 622	3 756

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
synelva →		1 844
Créances clients et comptes rattachés		
dons divers		159
dons à recevoir du BN		6 033
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
personnel rémunération		28
avance fonds de travaux	1 406	1 307
mécénat subvention conseil départemental CA		3 064
assurance vie à recevoir → →	10 058	
Disponibilités		
Total	11 463	12 436

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Assurance AXA	423,12	330
Maintenance Pitney Bow es	249	190
Charges de copropriété		557
...		
...		
Total	672	1 077

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	385 128	260 558	204 182					645 686
→ Fonds de réserve missions sociales	50 000							50 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	260 558					261 943	273 172	-1 385
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	695 686	260 558	204 182	0	0	261 943	273 172	694 301

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	84 242	13 787	57 842	12 613
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 821	30 821		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	3 878	3 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	12 859	12 859		
Produits constatés d'avance		0		
Total	131 800	61 345	57 842	12 613

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	324	214
→ Impôt sur les sociétés	324	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		123
→ Etat charges à payer		91
Dettes sociales :	3 555	8 231
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 555	3 646
→ Caisse de retraite	352	795
→ Caisse de prévoyance	382	537
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	923	2 183
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	343	859
→ Prélèvement à la source		211
Total	3 879	8 445

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	14 516	14 749
→ FNP - Factures non parvenues	9 163	7 975
FNP fournisseur intra groupe	5 353	6 774
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	9 575	6 078
recherche nationale	9 575	6 078
recherche régionale		
Autres dettes :	3 284	7 749
solde subv aux asso aide aux malades	3 284	5 977
frais à remb		1 772
Total	27 375	28 575

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	156 080,72	156 080,72	223 879,42	221 835,42
1.1 Réalisées en France	156 080,72	156 080,72	223 879,42	221 835,42
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	87 775,75	87 775,75	110 081,52	108 037,52
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	68 304,97	68 304,97	113 797,90	113 797,90
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	27 904,91	25 402,94	50 624,05	39 991,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	27 904,91	25 402,94	50 624,05	39 991,14
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	132 776,66	129 071,23	44 236,62	27 398,24
3.1 Frais d'information et de communication	1 375,00	1 375,00	1 046,22	1 046,22
3.2 Frais de fonctionnement	118 252,77	114 547,34	42 231,21	25 392,83
3.3 Autres charges	13 148,89	13 148,89	959,19	959,19
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			91,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	316 762,29	310 554,89	318 831,09	289 224,80
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 385,15		260 558,18	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			5 868,00	5 868,00
Réalisées en France			5 868,00	5 868,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			7 156,00	7 156,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	45 844,00	45 844,00	23 289,00	23 289,00
TOTAL	45 844,00	45 844,00	36 313,00	36 313,00

 028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-241 564,91	-241 564,91	-493 406,97	-493 406,97
1.1 Cotisations sans contrepartie	-10 552,00	-10 552,00	-12 000,00	-12 000,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-185 685,55	-185 685,55	-196 675,63	-196 675,63
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-45 327,36	-45 327,36	-284 731,34	-284 731,34
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-69 070,23		-62 357,30	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-54 280,59		-61 471,34	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-14 789,64		-885,96	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 742,00		-8 625,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-15 000,00	
TOTAL	-315 377,14	-241 564,91	-579 389,27	-493 406,97

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-45 844,00	-45 844,00	-36 313,00	-36 313,00
Bénévolat	-45 844,00	-45 844,00	-35 183,00	-35 183,00
Prestations en nature				
Dons en nature			-1 130,00	-1 130,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-45 844,00	-45 844,00	-36 313,00	-36 313,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à NEANT

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE	Montants
	0

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
legs assurances vie	10 058	265 988
opération leclerc/kiabi	28 605	13 213
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
revenu des titres immobilisés, du livret A, livret asso, compte à terme	4 029	1 497
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	42 692	280 698

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		886
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	886

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	1 761	24 057
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	893	12 530
Frais de fonctionnement (dont communication)	37 845	13 532
Total	40 499	50 119

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
	2023	2022
Actions réalisées directement		
Actions pour les malades	74 306	96 598
Actions d'information, prévention,dépistage	3 627	6 570
Actions de formation	279	142
Actions de recherche	9 035	6 247
Actions autres	528	525
Total	87 775	110 082
Versement à d'autres organismes		
Actions pour les malades	45 828	64 487
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	22 477	49 311
Actions autres		
Total	68 305	113 798

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	1 375	1 046
Frais de gestion		
dépenses liées aux locaux	14 572	5 888
petit mat frn et locat div et maint pub deplot	25 089	14 379
honoraires	14 334	3 815
cotisation statutaire	17 603	3 827
masse salariale	37 845	13 417
autres charges affranchis tel	487	905
Total	110 818	43 277

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	45 844	35 184
Prestation dosn en nature salle flyers	Tarif négocié		1 130
Total		45 844	36 314

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR

MISSIONS SOCIALES : Réalisation en Fra

Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2023	Écarts	MISSIONS SOCIALES : Réalisation en Fra				
			Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme
02/04/2024 - 17:04							
CHARGES D'EXPLOITATION	301 866,59		74 306,36	3 626,99	279,28	528,09	
Achats de marchandises	85,84			40,93			
Variation de stock							
Autres achats et charges externes	150 846,47		62 787,57	2 353,85	103,25		
Aides financières	79 832,23		7 163,12				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 612,22		-45,49				
Salaires et traitements	29 552,37		1 417,02				
Charges sociales	10 970,86		343,69				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 039,44						
Report en fonds dédiés							
Autre charges d'exploitation	17 927,16		2 640,45	1 232,21	176,03	528,09	
CHARGES FINANCIÈRES	1 685,13						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées	1 685,13						
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de VMP							
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 886,57						
Sur opérations de gestion	1 011,19						
Sur opérations en capital	11 875,38						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
AUTRES	324,00						
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices	324,00						
C.R	316 762,29		74 306,36	3 626,99	279,28	528,09	
C.E.R							

nce			MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France						Réalisées à	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions de création-subvention-administration d'établissement	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé	Actions réalisées par l'organisme
9 035,03			45 828,20			22 476,77				
2 106,20										
2 000,00			45 828,20			22 476,77				
4 928,83										
9 035,03			45 828,20			22 476,77				

FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES							FRAIS			
Frais de Recherche de Mécénat Recherche	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades	Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép	Concours ext-parrainage entp Formation	Concours ext-parrainage entp Recherche	Frais de recherche partenariat	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative
							1 375,00		95 922,87	
									44,91	
							1 375,00		57 869,23	
									160,86	
									27 397,31	
									10 448,15	
									2,41	
									1 685,13	
									1 685,13	
									12 886,57	
									1 011,19	
									11 875,38	
									324,00	
									324,00	
							1 375,00		110 818,57	

DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes Cotisation statutaire 10% Charges financières Dotations aux amortissements Charges exceptionnelles

2 681,40	4 752,80	3 109,45	10 039,44	
		3 109,45		
2 681,40				
			10 039,44	
	4 752,80			
2 681,40	4 752,80	3 109,45	10 039,44	

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 930
Total	2 930

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023	Décembre 2022
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	156 080,72	221 835,42
1.1 Réalisées en France	156 080,72	221 835,42
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	87 775,75	108 037,52
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	74 306,36	96 597,52
hébergement transport		
Aménagement au sein des étbs de santé		
Soins de supports	74 306,36	96 597,52
Soins de support soutien psychologique		
Soins de support activités physiques	9 150,00	8 870,00
Soins de support soutien esthétique	37 482,00	34 668,00
Soins de support soutien nutrition	11 790,00	3 150,00
Soins de support autres	3 680,60	2 677,80
Information, orientation	36,30	660,58
Visite des malades		
Accompagnement social aide à l'insertion sociale		2,25
Secours financiers aide à domicile	7 163,12	9 106,15
Soins à domicile		
Subvt aux associations de malades		
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)		
Fonctionnement de la mission	5 004,34	37 462,74
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	3 626,99	4 526,12
Prévention primaire	97,80	139,50
Prévention primaire tabac	47,80	
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil	50,00	
Prévention primaire alimentation		139,50
Prévention activités physiques		
Prévention risques environnementaux		
interventions en milieu scolaire	36,00	
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques		
Clap Santé	98,55	105,16
Dépistage cancer du sein	1 960,00	
Dépistage colon rectum	161,50	
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Autres dépistages		
Information du public		
Vivre	40,93	52,36
Fonctionnement de la mission	1 232,21	4 229,10
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	279,28	141,75
Actions de formation professionnels et autres publics		
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		
Fonctionnement de la mission	279,28	141,75
Actions de société et politique de santé	528,09	524,86
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Représentations des usagers		
Animation politique du réseau		
Visibilité actions politiques		
Assurer portage du plaidoyer		
Promotions des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission	528,09	524,86
Fonctionnement de la mission plaidoyer		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
International actions réalisées		
International actions réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	9 035,03	6 247,27
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	9 035,03	6 247,27
Autres dépenses de recherche		

 028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023	Décembre 2022
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Actions de société et politique de santé		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	25 402,94	39 991,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	25 402,94	39 991,14
Frais d'appel de dons	14 260,73	13 268,55
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	5 841,59	23 052,69
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	5 300,62	3 669,90
Achats pour manifestations	5 300,62	3 669,90
Achats pour reventes		
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	129 071,23	27 398,24
3.1 Frais d'information et de communication	1 375,00	1 046,22
Frais d'information et de communication externe	1 375,00	1 046,22
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	114 547,34	25 392,83
Frais de gestion	107 113,14	20 717,60
Formation administrative		324,80
Impôts et taxes	2 681,40	523,10
Cotisation statutaire 10%	4 752,80	3 827,33
3.3 Autres charges	13 148,89	959,19
Charges financières	3 109,45	383,26
Dotations aux amortissements	10 039,44	575,93
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	310 554,89	289 224,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		204 182,17
TOTAL	310 554,89	493 406,97

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		5 868,00
Réalisées en France		5 868,00
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		7 156,00

	028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		45 844,00	23 289,00
TOTAL		45 844,00	36 313,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

 028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-241 564,91	-493 406,97
1.1 Cotisations sans contrepartie	-10 552,00	-12 000,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-185 685,55	-196 675,63
Dons manuels non affectés	-185 450,05	-189 066,14
Dons manuels affectés	-235,50	-6 109,49
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-1 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-45 327,36	-284 731,34
Manifestations	-2 606,00	-3 609,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-30,00	-424,02
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-4 028,53	-1 496,63
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-38 662,83	-279 201,69
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-241 564,91	-493 406,97
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-68 989,98	
TOTAL	-310 554,89	-493 406,97

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	621 333,71	418 135,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-68 989,98	204 182,17
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-172 573,83	-984,07
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	379 769,90	621 333,71

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-45 844,00	-36 313,00
Bénévolat	-45 844,00	-35 183,00
Prestations en nature		
Dons en nature		-1 130,00
TOTAL	-45 844,00	-36 313,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009	MAT INFOR	273			273		
2010							
2011	MAT INFOR	1 816			1 816		
2012	COPIEUR	1 124			1 124		
2013							
2014	PROJECTEUR	569			569		
2015							
2016							
2017							
2018	AGT LOCAUX	1 194			1 194		
2019							
2020							
2021							
2022	MAT INFOR/IM	339 960		100 000	239 960		
2023	AGT LOCAUX	23 723			23 723		
Total		368 659	0	100 000	268 659	0	0

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser *(A supprimer si non RUP MUP)*

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11	2547	1,55	44 012
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	5	106	0,06	1 832
Total	16	2 653	2	45 844

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	1 595	1
Total	3	1 595	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport	5 489
6257 - parking	parking	39
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	5 527

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1319 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.